

Présentation du projet de budget 2027 du Conseil d'Etat

Une hausse des charges contenue dans un contexte de rigueur budgétaire

**CONFÉRENCE DE PRESSE DU 14 SEPTEMBRE 2026
SALLE DES MEDIAS – CHÂTEAU CANTONAL
LAUSANNE**

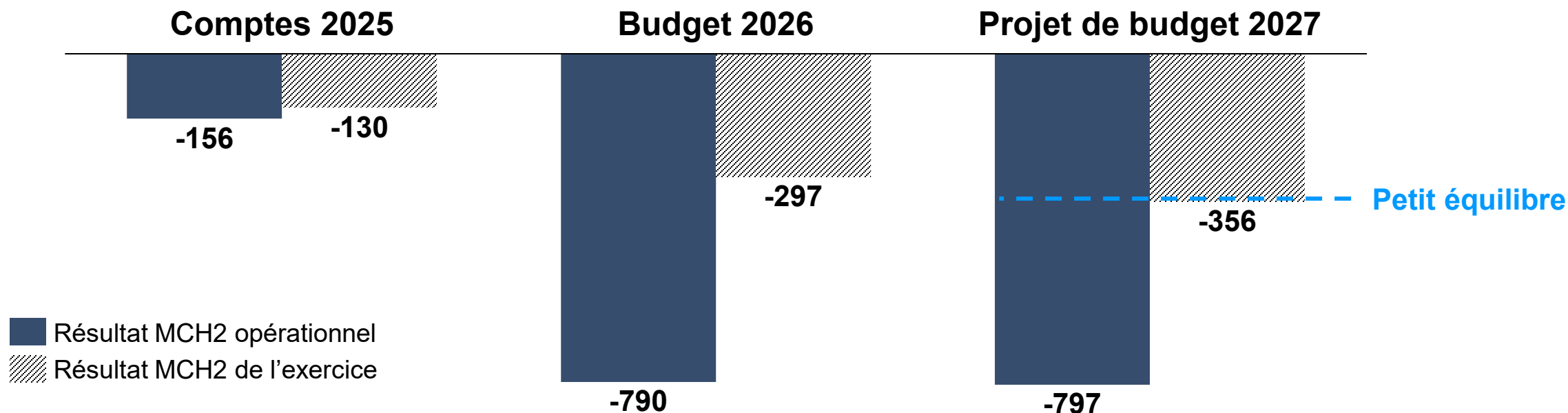
Introduction

- ▶ Les finances vaudoises font face depuis 2023 à un déséquilibre structurel, toutefois le Canton dispose de nombreux atouts: une économie diversifiée avec des secteurs importants (santé, technologies, finance, industrie et tourisme) et la présence d'institutions de renommée internationale (EPFL, CHUV et UNIL), ainsi que sa situation géographique avantageuse, sa qualité de vie et ses infrastructures performantes
- ▶ Instabilité géopolitique et économique (conflits, droits de douane, inflation, BNS et mesures d'économie de la Confédération)
- ▶ Croissance provisoire du PIB nominal vaudois de +2.8% en 2025
- ▶ Nouvelle démarche budgétaire appliquée par l'ensemble des départements permettant d'atteindre une croissance des charges contenue tout en limitant les nouvelles mesures d'économie au projet du budget 2027
- ▶ Volonté affichée du Conseil d'Etat de faire converger la croissance des charges et celle des revenus. Les mesures d'économie des deux dernières années contribuent à contenir la croissance des charges
- ▶ Objectif du Conseil d'Etat: accompagner le développement du canton tout en préservant les finances cantonales avec le Plan de retour à l'équilibre horizon 2030 et l'utilisation de la fortune

Eléments saillants du projet de Budget 2027

- ▶ Projet de budget affichant un déficit de 356 mios dans le respect du petit équilibre, moyennant le recours à des revenus extraordinaires
- ▶ Renforcement de la sincérité budgétaire, notamment en intégrant la totalité des dépenses liées à l'Ukraine. Croissance des charges hors Ukraine de +2.9% par rapport au budget 2026
- ▶ Hausse de charges contenue par une procédure budgétaire rigoureuse tout en limitant l'impact de nouvelles mesures d'économie (65 mios)
- ▶ Progression des recettes fiscales (+4.3%) principalement liée à l'impôt sur les personnes morales. Faible hausse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques en raison de la réduction supplémentaire de -2% pour atteindre les -7% adoptés par le Parlement (LRIPP)
- ▶ Projet de budget exclut les conséquences financières d'une acceptation par le peuple de l'initiative dite des 12%. L'impact de l'initiative estimé à -272 mios
- ▶ Plan quinquennal des investissements de 4.2 milliards stable par rapport au précédent

Un budget dans le respect du petit équilibre, incluant des revenus extraordinaires



- ▶ Déficit opérationnel prévu au projet de budget 2027: -797 mios
- ▶ Prise en compte des revenus extraordinaires: +440 mios
- ▶ **Déficit de l'exercice prévu au projet de budget 2027: -356 mios**
- ▶ Respect des dispositions constitutionnelles (art. 164 al. 3 Cst-VD):
 - résultat avant amortissements positif en incluant des revenus extraordinaires (petit équilibre, +0.2 mio de CHF)

Evolution des charges au projet de budget 2027

<i>Charges en mios de CHF</i>	Budget 2026	Projet de budget 2027	Ecartsbudgets 2026 / 2027	
Total des charges brutes	12'639.9	13'001.6	361.7	2.9%
Coûts en lien avec l'Ukraine	98.6	196.2		
Charges financées par des fonds ou des subventions reçues de la Confédération		17.3		
Total des charges brutes incluant l'Ukraine	12'738.5	13'215.1	476.6	3.7%

- Les dépenses liées à l'Ukraine dans leur totalité (196.2 mios) alors que le budget 2026 n'en n'intégrait qu'environ 50%
- L'augmentation des charges financées par des fonds (14.8 mios) ou à des subventions reçues de la Confédération (2.5 mios), sans impact sur le résultat

Corrigée de ces éléments, la croissance des charges brutes est de +361.7 mios ou +2.9%

Amélioration de la sincérité budgétaire ces trois dernières années

Ces dernières années, le Conseil d'Etat s'est fixé comme objectif de présenter des projets de budget **respectant le petit équilibre tout en renforçant la sincérité budgétaire**

Après plusieurs exercices budgétaires influencés par un contexte inflationniste, le Conseil d'Etat a décidé de régulariser des dépenses auparavant non budgétées entraînant des impacts importants sur la croissance des charges, mais également d'améliorer la sincérité quant à la budgétisation des recettes fiscales:

- **Budget 2025:** intégration pour la première fois dans le budget des charges liées à l'Ukraine à hauteur de 50% (+95 mios); augmentation des revenus d'impôts de +6.8% par rapport au budget précédent (+443 mios)
- **Budget 2026:** mise à niveau de budgets sous-dotés depuis plusieurs années, notamment l'asile hors Ukraine (+74 mios) et les transports publics (+42 mios); augmentation de revenus d'impôts de +2.6% par rapport au budget précédent (+184 mios)
- **Budget 2027:** intégration des dépenses liées à l'Ukraine dans leur totalité (+98 mios) et autres (+29 mios); augmentation des revenus d'impôts de +4.3% par rapport au budget précédent (+311 mios)

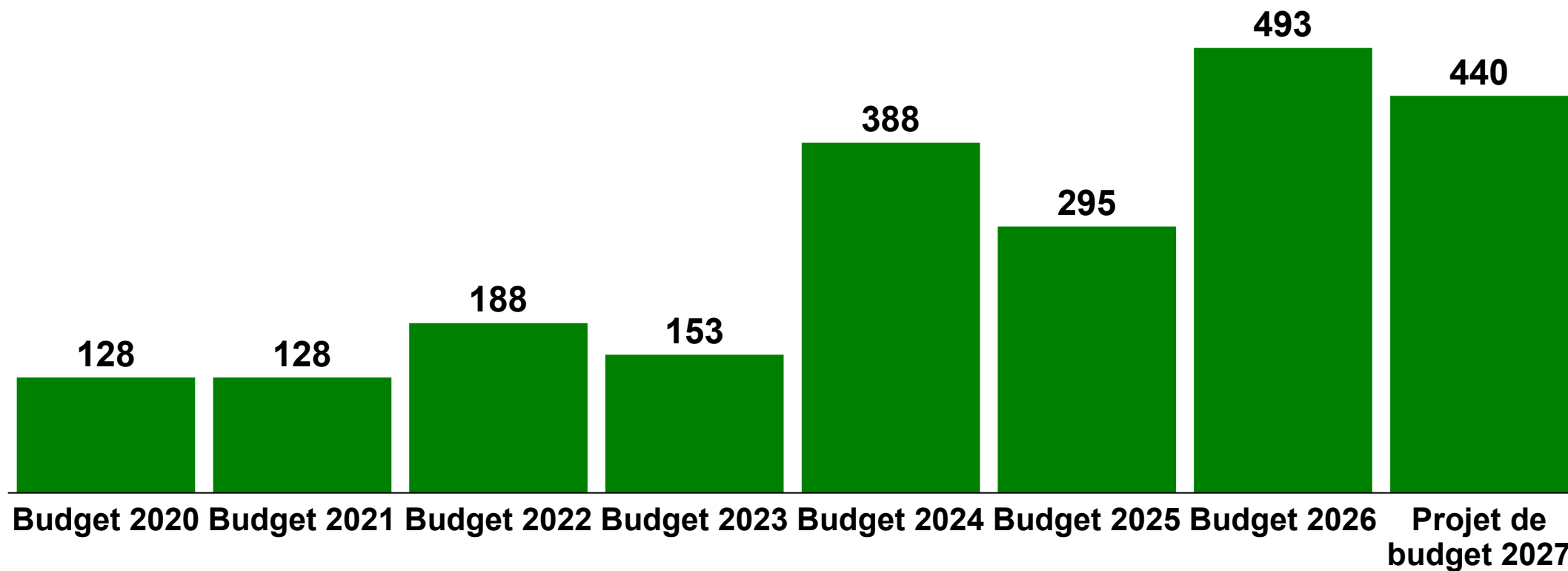
Evolution des revenus au projet de budget 2027

- Forte progression des revenus principalement liée à l'impôt sur les personnes morales, à l'adaptation des revenus en lien avec l'Ukraine à 100% et à l'IFD

<i>en mios de CHF</i>	Budget 2026	Projet de budget 2027	Ecart	
			en CHF	en %
Impôts s/Revenu PP	3'967.0	3'998.0	31.0	0.8%
Impôts s/Fortune PP	850.0	910.0	60.0	7.1%
Impôts à la source PP	315.0	328.0	13.0	4.1%
Impôts s/Bénéfice PM	870.0	1'063.0	193.0	22.2%
Impôts s/Capital PM	90.0	75.0	-15.0	-16.7%
Impôts s/Gains en capital	295.0	310.0	15.0	5.1%
Droits de mutation et timbre	235.0	236.0	1.0	0.4%
Impôts s/Successions et donations	135.0	150.0	15.0	11.1%
Autres impôts	420.2	418.0	-2.2	-0.5%
Total du groupe impôts	7'177.2	7'488.0	310.8	4.3%
Part du canton au bénéfice BNS	62.5	63.0	0.5	0.7%
Revenus extraordinaires	492.7	440.0	-52.7	-10.7%
Autres revenus (dont IFD)	4'708.8	4'867.6	158.8	3.4%
Total des revenus bruts	12'441.3	12'858.6	417.3	3.4%

Revenus extraordinaires

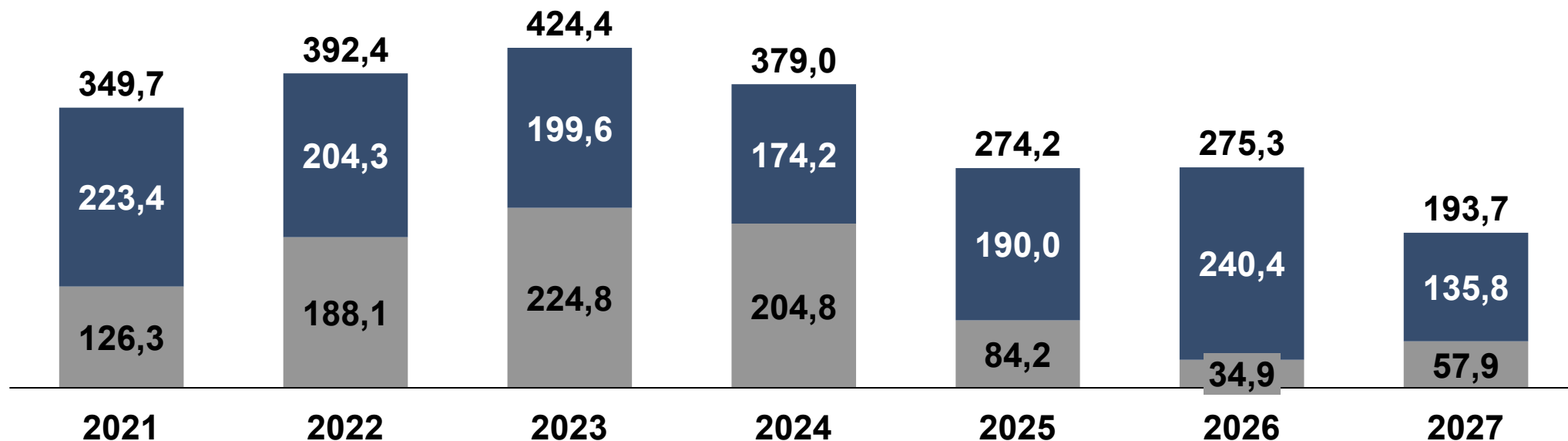
- Partie intégrante du budget de l'Etat depuis 2019 : le Conseil d'Etat propose de prolonger le décret spécial LAFin (limité jusqu'à fin 2026 par le Grand Conseil) pour les exercices 2027 et 2028



Evolution des effectifs 2021-2027

- La croissance des ETP avec impact financier est plus basse que l'augmentation historique, en raison du plafonnement des nouveaux postes administratifs décidé par le Conseil d'Etat
- L'augmentation des postes administratifs de 57.9 ETP intègre notamment 9.1 ETP en lien avec la construction du nouveau gymnase du Chablais (23_LEG_158 adopté par le Grand Conseil le 26.03.2024), 15.0 ETP pour la construction d'une zone d'attente carcérale (26_LEG_15 adopté par le Grand Conseil le 12.05.2026) et 9.2 ETP de greffiers et procureurs au Ministère public

■ ETP enseignants
■ ETP administratifs



Postes nouveaux, hors pérennisations, financements externes et internalisation de postes, sans impact financier, et non compris CHUV, UNIL, Hautes écoles, ORP, Plateforme 10, autonomisés

Postes nouveaux par catégories

Variations des ETP	Projet de budget 2027		Budget 2026	
	en ETP	en %	en ETP	en %
Nouveaux postes administratifs	57.9	0.3%	34.9	0.2%
Adaptation des ressources d'enseignement, formation et pédagogie	135.8	0.7%	240.4	1.2%
Total des nouveaux postes avec un impact financier	193.7	1.0%	275.3	1.4%
Pérennisations de postes avec contrat à durée déterminée	31.6	0.2%	26.3	0.1%
Nouveaux postes à financement externe	0.3	0.0%	8.8	0.05%
Nouveaux postes financés par des fonds	5.3	0.03%	7.2	0.05%
Internalisation compensée financièrement	23.8	0.1%	26.6	0.1%
Total des nouveaux postes sans impact financier	61.0	0.3%	68.9	0.3%
Pérennisation des enseignants en lien avec les élèves ukrainien·ne·s	123.6*	0.6%	0.0	0.0%
Total variation des ETP au projet de budget	378.2	1.9%	344.2	1.7%

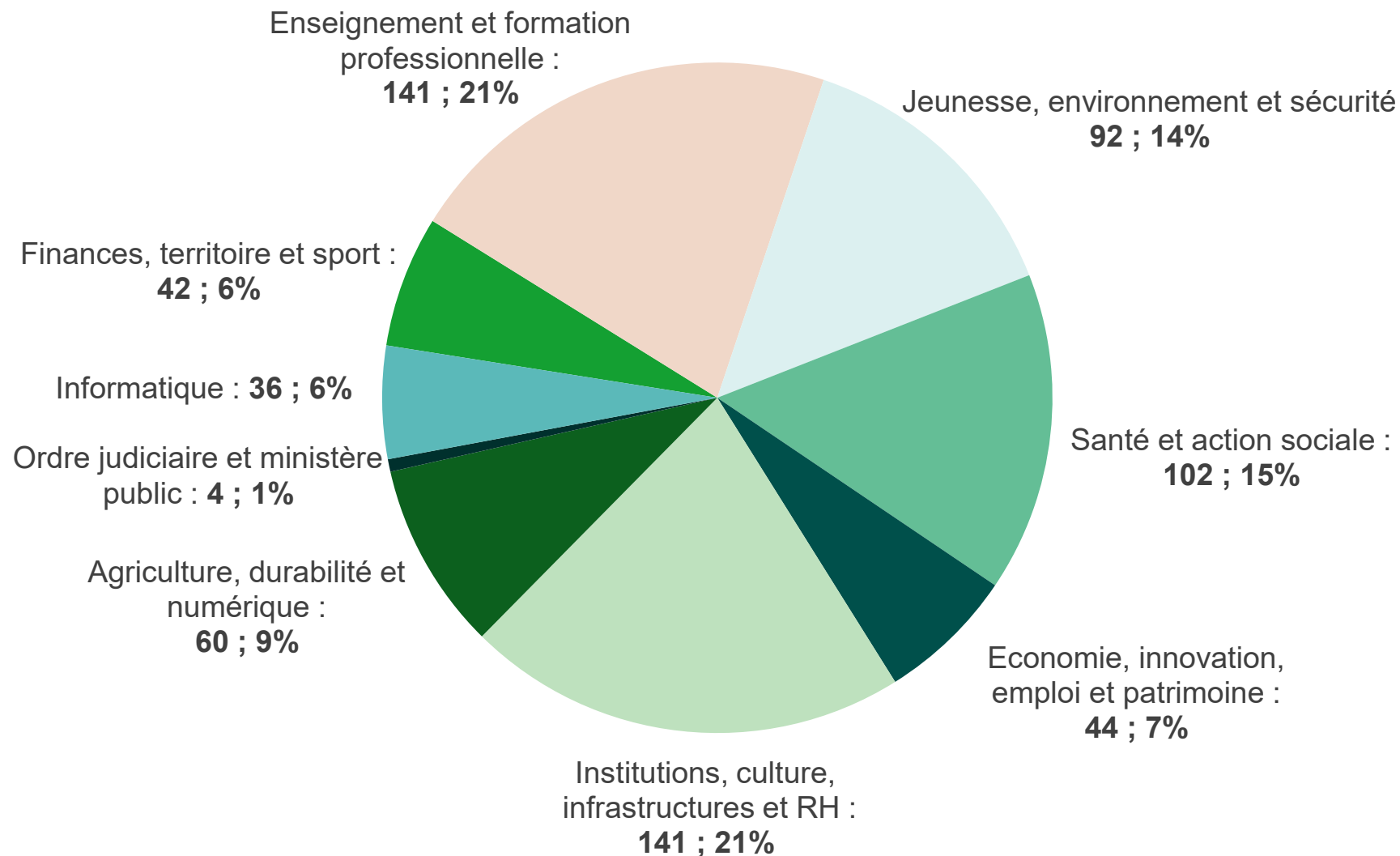
* Enseignants ordinaires (95.4 ETP) et enseignants spécialisés pour les mesures ordinaires, les mesures renforcées, les assistants à l'intégration, les cours intensifs de français (28.2 ETP) qui ont été financés par crédits supplémentaires jusqu'au budget 2027 car les coûts de l'Ukraine étaient budgétés partiellement

Investissements 2027 et plan quinquennal

- Le plan quinquennal sur la période 2027-2031 de 4.2 milliards nets est stable par rapport au plan quinquennal précédent

<i>en mios de CHF</i>	Budget 2026	Budget 2027	Écart	Budget 27 et plan 28-31
Dépenses brutes d'investissement	622	662	40	2'497
Recettes d'investissement	64	42	-22	168
Investissements nets	558	620	62	2'330
Prêts	73	71	-2	218
Garanties	420	375	-45	1'633
Effort global d'investissement	1'051	1'066	15	4'180

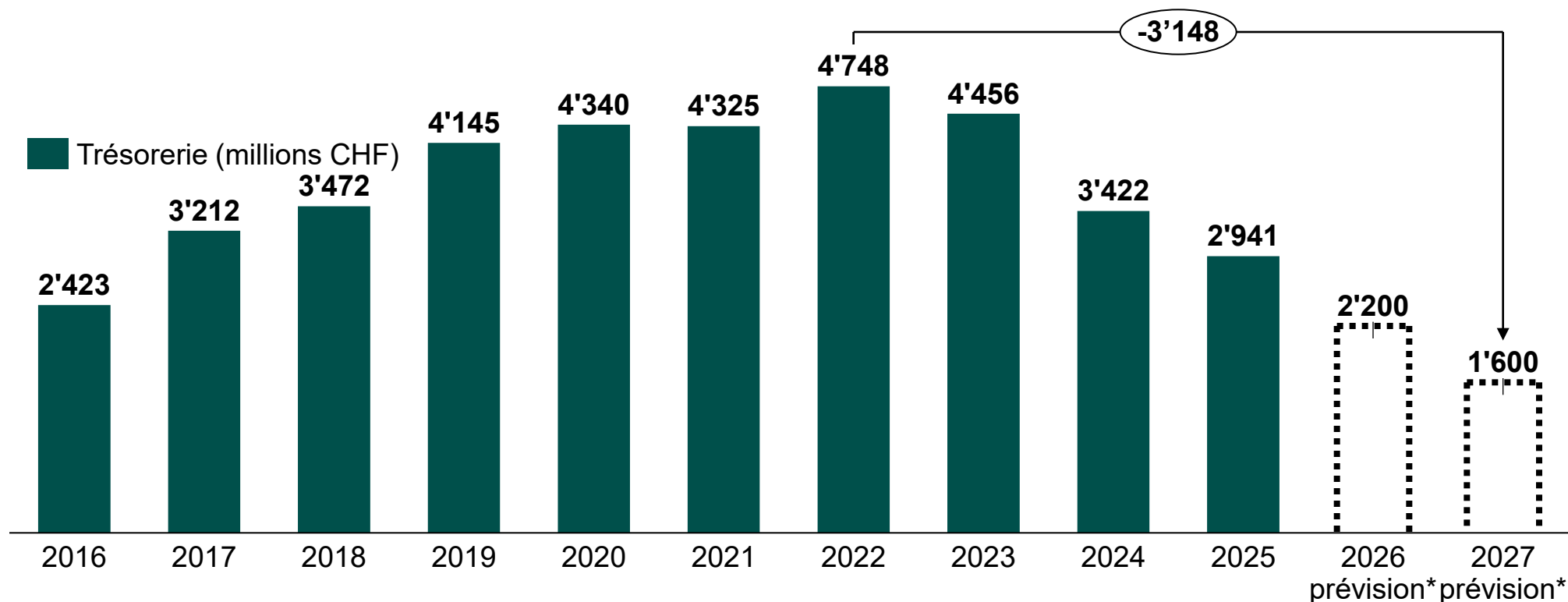
Investissements bruts par département



Secteurs bruts d'investissement au projet de budget 2027, en mios de CHF et %

Une conséquence directe sur la trésorerie

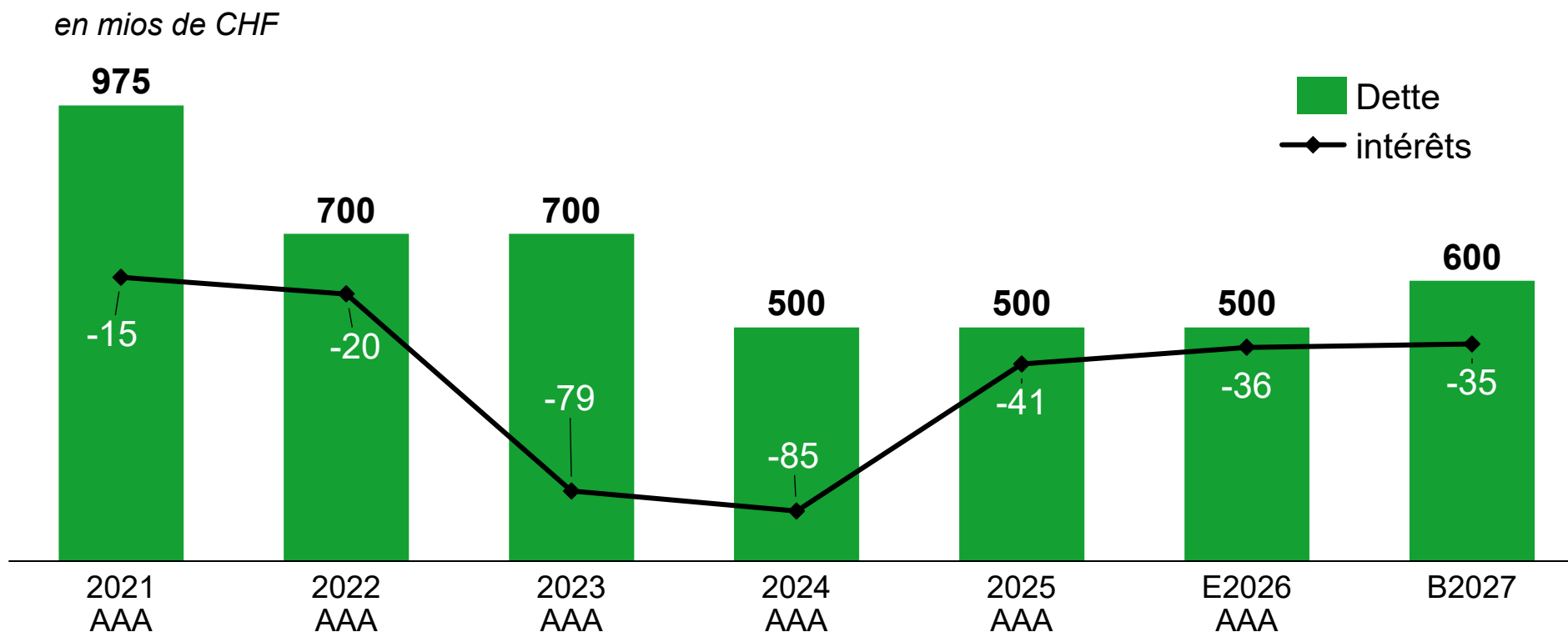
- Entre les comptes 2022 et 2025, le niveau de liquidité a baissé de 1.8 milliard (-40%) en 4 ans et va inévitablement continuer à diminuer en 2026 et en 2027
 - Auto-financement des investissements de moins en moins certain
 - Recours à la dette possiblement nécessaire dans les prochaines années



* les prévisions 2026 et 2027 sont présentées afin de donner un ordre de grandeur du solde de la trésorerie qui est sujette à de fortes fluctuations de fin d'année

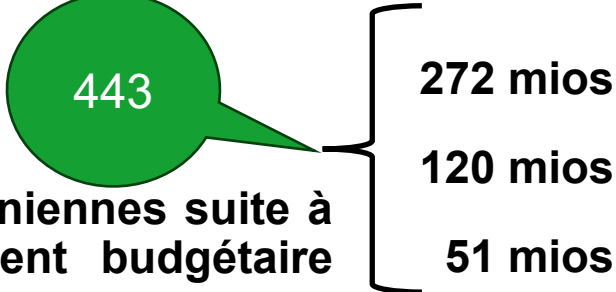
Evolution de la dette 2021-2027

- Recours à un nouvel emprunt public de 100 mios en 2027 afin d'assurer les besoins de trésorerie
- Intérêts rémunérateurs stables malgré la baisse des volumes, soutenus par le maintien du taux directeur BNS à 0 % et l'absence de perspective de retour aux taux négatifs



Risques budgétaires

L'augmentation des risques par rapport au budget 2026 s'explique principalement par:

- ▶ L'initiative dite des «12%»
 - ▶ Les risques liés aux recettes fiscales
 - ▶ La réduction des forfaits fédéraux des personnes réfugiées ukrainiennes suite à l'adoption par le Parlement fédéral du programme d'allègement budgétaire (PAB-27)
- 
- | Risque | Montant (mios) |
|---|----------------|
| L'initiative dite des «12%» | 272 |
| Les risques liés aux recettes fiscales | 120 |
| La réduction des forfaits fédéraux des personnes réfugiées ukrainiennes suite à l'adoption par le Parlement fédéral du programme d'allègement budgétaire (PAB-27) | 51 |
| Total | 443 |

Les autres risques budgétaires sont globalement des thématiques déjà identifiées lors des procédures budgétaires précédentes, même si les montants connaissent des variations marginales:

- ▶ Les hôpitaux: négociation des tarifs de soins aigus, financements variables, nouvelle planification hospitalière, etc
 - ▶ Les demandes d'indemnités pour expropriation matérielle
 - ▶ Les subsides LAMal: augmentation des primes au-delà de 4% et du nombre de bénéficiaires du subside partiel et RI
 - ▶ Le trafic régional voyageur: part de la Confédération aux indemnités supplémentaires, suppression du financement de la Confédération sur les lignes TRV, hausses tarifaires décidées par la branche, hausse des coûts durables du carburant (bus et bateau)
 - ▶ Autres risques
 - ▶ Total des risques (*budget 2026 = 219 mios*)
- 
- | Risque | Montant (mios) |
|---|----------------|
| Les hôpitaux: négociation des tarifs de soins aigus, financements variables, nouvelle planification hospitalière, etc | 49 |
| Les demandes d'indemnités pour expropriation matérielle | 83 |
| Les subsides LAMal: augmentation des primes au-delà de 4% et du nombre de bénéficiaires du subside partiel et RI | 21 |
| Le trafic régional voyageur: part de la Confédération aux indemnités supplémentaires, suppression du financement de la Confédération sur les lignes TRV, hausses tarifaires décidées par la branche, hausse des coûts durables du carburant (bus et bateau) | 20 |
| Autres risques | 101 |
| Total des risques (budget 2026 = 219 mios) | 274 |

Plan de retour à l'équilibre budgétaire

- ▶ Depuis plusieurs années, des plans de mesures d'économies sont progressivement mis en œuvre afin de maîtriser l'évolution des charges
- ▶ L'engagement du Conseil d'Etat pour un retour à l'équilibre financier d'ici 2030 se poursuit grâce à plusieurs études stratégiques en cours:
 - l'intelligence artificielle au sein de l'Administration cantonale vaudoise à des fins d'efficience
 - l'analyse des subventions (hors aides individuelles)
 - l'analyse de l'efficacité et célérité dans le traitement des dossiers
- ▶ Le Conseil d'Etat a également mandaté des experts indépendants pour l'accompagner tout au long du processus (M. Serge Gaillard et bolz+partner consulting ag)

Trajectoire des finances cantonales

Poursuite des efforts engagés dans un contexte financier contraint

- ▶ **Le Conseil d'Etat maintient son engagement en faveur de la stabilité des finances cantonales**
- ▶ **Une démarche équilibrée qui s'inscrit dans la durée**
 - À court terme, les budgets successifs permettent d'adapter les efforts à l'évolution de la situation financière (mesures budgétaires et utilisation de la fortune)
 - À moyen terme, les travaux en cours (avec l'appui de Serge Gaillard et bolz+partner consulting ag) serviront à quantifier les adaptations structurelles nécessaires. Les études stratégiques sur l'amélioration de l'efficience de l'administration compléteront cette démarche globale
- ▶ **Des efforts déjà engagés**
 - Les budgets 2026 et 2027 intègrent déjà des mesures pérennes et un processus rigoureux dans la maîtrise de la croissance des charges (+2.9% pour le projet de budget 2027 avec 65 millions de mesures)
- ▶ **Une dynamique qui doit se poursuivre**
 - La situation financière nécessitera de continuer les efforts et d'examiner les mesures permettant de rapprocher progressivement l'évolution des charges et des revenus
- ▶ **Une trajectoire qui reste soumise à des risques**
 - Plusieurs risques (initiative des 12%, EFAS et réduction des forfaits fédéraux des personnes réfugiées ukrainiennes) pourraient accroître le besoin d'effort nécessaire lors des prochaines années

Impact de l'initiative des 12%

- ▶ Le coût réel lié à l'acceptation de l'initiative est estimé à 272 millions de francs, soit la différence entre les 536 millions de francs liés à l'initiative et les 264 millions de francs correspondant à la baisse d'impôt déjà prévue de 7 %
- ▶ Pour compenser cette baisse des recettes fiscales, des mesures d'économies seront inéluctables faute de quoi le déséquilibre financier des comptes de l'État se renforcera. Des réductions de prestations devront être envisagées
- ▶ L'initiative n'engendre pas de conséquences directes sur les finances communales. En revanche, des conséquences indirectes, par exemple sous forme d'éventuels reports de charges ou de réduction des subventions étatiques aux communes, ne peuvent pas être exclues

Conclusion

- ▶ Un budget déficitaire qui s'inscrit dans la continuité du plan de retour à l'équilibre
- ▶ Le Conseil d'Etat renforce la sincérité budgétaire en intégrant la totalité des dépenses en lien avec l'Ukraine et en augmentant les prévisions des recettes fiscales
- ▶ Le recours à des revenus extraordinaires issus de la fortune, toutefois dans une moindre mesure par rapport à 2026
- ▶ L'engagement du Conseil d'Etat pour un retour à l'équilibre financier d'ici 2030 se poursuit grâce à plusieurs études stratégiques et un mandat des experts indépendants